Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 455

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — S'il est des Sociétés suffragistes qui se plaignent de devoir travailler au milieu de l'indifférence générale, ce n'est pas le cas de celle de Genève, car on s'écrasait à son Assemblée annuelle le 17 juin, et nombreux furent ceux et celles qui restèrent debout dans les couloirs ou s'assirent par terre! Il faut dire que, sans doute, l'attrait de projections lumineuses sur le Congrès d'Istamboul avait contribué à attirer pareil public; mais, d'autre part, le rapport annuel du Comité, très clairement présenté par Mlle Kammacher, secrétaire, prouva à l'évidence la grande activité de cette Association durant l'exercice 1934-1935.

Non seulement, deux cours ont été organisés avec plein succès, l'un sur des questions financières intéressant les femmes, l'autre comportant des exercices pratiques de discussion; non seulement six thés suffragistes ont groupé chaque mois des auditoires très intéressés; mais encore les événements ont fourni l'occasion de nombreuses démarches et manifestations : meetings de protestation contre un jugement en matière de mœurs et en faveur de l'accession des femmes au jury; meeting contre l'inégalité entre fonctionnaires masculins et fonctionnaires féminins; votation populaire permettant à une femme d'accéder au poste de juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance, et présentation à ce poste, en commun avec d'autres Associations féminines, d'une candidate remarquablement qualifiée, Mlle Blanche Richard; nomination de femmes dans la Commission de contrôle des films et dans la Commission administrative de l'Hospice général; campagne spéciale de recrutement de nouveaux membres par l'envoi de circulaires, et par des représentations du film suffragiste: *le Banc des Mineurs;* réception de suffragistes étrangères de passage à Genève; protestation contre l'exclusion des femmes de la votation fédérale sur l'initiative de crise; participation aux travaux du Groupement *La Femme et la Démocratie...* le Comité n'a certes pas chômé, et l'Assemblée lui manifesta sa reconnaissance en acceptant unanimement son rapport.

Les comptes, préparés par Mlle Brenner, trésorière, et vérifiés par Mlles Arnaudeau et Burkhardt, furent présentés par Mme le Dr. Golay, vice-trésorière; s'ils bouclent malheureusement par un déficit, l'adhésion de plus de 100 nouveaux membres a maintenu élevé l'effectif de l'Association. Le Comité, composé de Mmes et Mlles C. Bertrand, docteur, Bondallaz, inspectrice d'écoles, Brenner, Glatt-Mooser, Gourd, Golay-Oltramare, docteur, Gourfein, docteur, Kammacher, avocate, Lambossy, médecin-dentiste, Preis, Prince, et van Muyden, fut ensuite réélu, trois nouveaux membres, Mmes et Mlles Borsa, institutrice primaire, Colette Lambossy, infirmière, et Plattner, licenciée en droit, remplaçant Mlles Berney, directrice d'écoles, Micol, administratrice du *Mouvement Féministe,* et Roget, qu'une surcharge de travail a obligées à se retirer. Mlle Gourd fut réélue présidente à l'unanimité par acclamations.

La partie administrative ainsi terminée, l'Assemblée entendit encore un bref récit envoyé par Mlle Brenner sur les journées de Frauenfeld, et une causerie illustrée de projections lumineuses de Mlle Gourd sur le Congrès d'Istamboul, — deux sujets sur lesquels nous ne nous arrêterons pas ici, puisqu'ils ont déjà été et seront encore exposés avec détails aux lecteurs du *Mouvement.*

Et il était plus de 11 heures quand, après la tasse de thé traditionnelle, l'on se décida à se séparer. S. F.

VAUD. — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 22 juin, au Lausanne-Palace, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, son Assemblée de délégués, à laquelle vingt délégués et de nombreux membres représentaient huit sections sur dix. Dans son rapport présidentiel, Mlle A. Quinche a rappelé la mémoire de Mme Francine Benoît, pendant neuf ans chroniqueuse féministe de la *Gazette de Lausanne,* et esquissé rapidement l'activité des Sections et du Comité cantonal. Le rapport rappelle les démarches faites au Grand Conseil en faveur de l'apprentissage ménager, regrette que les circonstances ne permettent pas la création d'un tribunal pour enfants dont le besoin se fait grandement sentir; l'Association a protesté contre le fait que les femmes n'ont pu voter lors de la votation fédérale sur l'initiative de crise : plutôt que de recommander aux femmes de dire aux électeurs de voter non, il serait infiniment plus simple et plus logique de leur permettre de voter elles-mêmes. La femme doit voter parce qu'elle est un être humain.

Les comptes, présentés par Mlle M. Kammacher, dentiste à Clarens, vérifiés par Mme Décombaz et M. A. Truan (Vevey), ont été approuvés, ainsi que la gestion. On entendit ensuite les rapports des sections de Leysin, de Lucens et de Lausanne. Le groupe de Lausanne a fait remarquer que les femmes, qui forment le 90 % des acheteurs, ne sont pas consultées sur les heures de fermeture des magasins, question soumise à une votation référendaire.

Le Comité a été réélu; il est composé de Mmes Muller-Dutoit (Aigle), Lucy Dutoit, M. le Dr. Muret, Mmes L.-H. Pache, avec S. Bonard comme suppléante (Lausanne), Leuba (Leysin), Chevalley (Lucens), Cuendet, Cusinay, Kammacher (Montreux), Nicati-de Luze, de Beausobre, avec Mlle Friderici comme suppléante (Morges), Press, Piguet (Nyon), Borle, de Montet, M. A. Truan, avec Mme Décombaz comme suppléante (Vevey), Mmes Pulver, Maillefer (Vallorbe), Braillard et Merlin (Moudon); Mlle Quinche a été confirmée comme présidente.

A titre consultatif, le Comité avait demandé aux sections: « *Est-il opportun que nos membres essaient d'entrer individuellement dans les partis politiques?* » Le sujet, introduit par deux rapports, a fait l'objet d'une vive et intéressante discussion. Mlle Quinche a parlé en faveur de l'affiliation aux partis politiques ; car, dit-elle, il faut habituer les hommes à avoir des femmes avec eux dans la vie politique; si le suffrage féminin a tant de peine à triompher, c'est que les hommes n'ont pas l'habitude de ce geste féminin; on nous taxe d'anarchie parce que nous désirons modifier l'ordre établi et changer des habitudes. Si nous sommes reçues dans les partis, nous y acquerrons le droit de demander; on tiendra compte de nous, on nous consultera, on pourra enfin présenter nos revendications. Le 14 juin dernier, le Comité directeur du parti radical lausannois a voté la proposition du quartier de Chailly d'accepter Mlle Quinche comme membre adhérent avec voix délibérative et droit de vote. Le fait que des membres seront affiliés à un parti présentera-t-il des inconvénients pour l'Association, dont le but est le suffrage féminin et les démarches pour les intérêts féminins? Mlle Quinche ne le pense pas; l'expérience des autres pays le prouve.

Le point de vue opposé a été exprimé par Mme L.-H. Pache. Entrer dans les partis politiques, ce serait nous mettre dans les mains de l'opinion publique, alors que notre seul but est le suffrage féminin. Si les hommes n'ont pas encore compris notre utilité et les services que nous pouvons rendre, ce n'est pas d'être membres d'un parti qui les convaincra. Notre but n'est pas de faire de la politique, mais de poursuivre un idéal social. Par opportunisme, nous risquons de compromettre notre cause. Nous ne pouvons prévoir les conséquences de cet embrigadement. La politique pratiquée dans notre pays depuis plusieurs années ne donne pas l'envie d'en faire à notre tour. Les femmes doivent faire partie du mouvement féministe, et non pas de partis politiques. Attendons d'être citoyennes pour adhérer aux partis politiques.

Le point de vue de Mlle Quinche a été appuyé par M. Jean Peitrequin, rédacteur à *la Revue* (Lausanne), Mlle F. Fonjallaz (Epesses), présidente de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, la comtesse van Herdt (Hollande) et Mme Curchod-Secrétan (Lausanne), alors que Mlle Gourd (Genève) soutint le point de vue opposé. A titre indicatif, l'Assemblée, par 31 voix contre 16, se prononça en faveur de l'adhésion des suffragistes aux partis politiques.

La question avait passionné les esprits, et les conversations furent animées pendant le thé.

La séance reprit à 17 h. 15 par un vivant exposé de Mlle Gourd sur le Congrès d'Istamboul, dans lequel elle présenta les grandes figures du féminisme international, résuma le travail du Congrès, montra l'évolution rapide de la femme turque, hier encore voilée, aujourd'hui députée, avocate, médecin, haute fonctionnaire, directrice de lycée, professeur dans les Universités. Elle intéressa grandement son public.

S. BONARD.

A l'Athénée (Genève)
Mmes Hekimi et Huguenin

Deux femmes: Mmes Hekimi et L. Huguenin-Subilia, et des œuvres aussi dissemblables que possible.

Celle-ci aime les fleurs, la montagne, la nature, rendues sans viser à l'originalité, et en général claires et souriantes; celle-là exprime ses émotions par des formes sans nom qui se juxtaposent, se superposent, ou s'enlacent et s'enchevêtrent. Tel incident, telle scène, telle impression, et l'artiste de peindre ce qu'elle éprouve par des dessins d'une couleur chaude, mais qui, pour l'œil profane, sont de la géométrie, voire des rébus.

Mme Huguenin occupe toute la grande salle; Mme Hekimi a quatorze toiles seulement, dont les titres ont vraiment besoin de commentaires, d'ailleurs généreusement fournis: *Les convives quittent la table, Au débarcadère, La sagesse et la destinée, Elles n'ont rien vu, Nuit d'Afrique, Clair de lune, Le voisin joue de la guitare...,* et d'autres, mais l'exécution ne représente les visions que pour l'auteur qui les a conçues. « Il faut une préparation », nous dit-elle. Sans doute.

PENNELLO.

Correspondance

Les femmes et le droit de vote

Une lectrice nous écrit d'une petite ville du canton de Vaud:

Dans le *Mouvement* du 1er juin, Mme J. Gueybaud parle de la campagne féministe en France et des succès obtenus, grâce au zèle et à l'ingéniosité des femmes. Elle se demande si ce bel exemple ne pourrait pas être suivi en Suisse, et ce que pensent ses lectrices des raisons qui paralysent chez nous les efforts d'une petite phalange de féministes sincères et désireuses de faire valoir leurs droits et de s'employer pour le bien du pays.

Depuis deux ans que j'habite cette petite ville et que j'ai plus de loisirs pour m'occuper de ces questions, j'ai constaté comme vous que c'est non seulement l'absolutisme, l'égoïsme, l'incompréhension, et l'esprit de routine des hommes, mais plus encore peut-être l'indifférence, l'apathie, souvent même l'hostilité des femmes qui empêchent tout progrès dans cette voie. Cela provient-il du manque de développement de notre peuple en général? Est-ce la difficulté des temps où les soucis domestiques qui absorbent toutes les forces morales et physiques des femmes, et leur fait craindre de se compliquer encore la vie par leurs devoirs civiques? Est-ce, chez les jeunes, pure insouciance, l'amour du gain, du plaisir, d'une liberté illimitée avant tout? Chez ces dernières aussi (comme chez les jeunes hommes du reste), un affaiblissement, sinon un manque complet de patriotisme? — ce sentiment qui, dans les récentes votations, rendait si pénible aux femmes de cœur l'impossibilité de voter.

Veuillez agréer, etc. M. P.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, réuni le 5 juin à Berne, a entendu les rapports de ses Commissions, et a esquissé le programme de l'Assemblée générale, qui aura lieu à Wädenswil les 5 et 6 octobre.

Audience a été donnée à l'éditeur de l'*Annuaire Wyss* pour lui faire part des desiderata du Comité et s'entendre avec lui sur divers points. Les pourparlers continuent pour un *Annuaire* romand; il ne pourra pas paraître encore cette année, vu les difficultés financières que présente une publication de ce genre.

Le Comité a étudié le questionnaire sur la revision de la Constitution envoyé par le Groupement « La Femme et la Démocratie ». Il estime ne pouvoir y répondre sans un examen plus aprofondi, et il invite ses Sociétés affiliées à mettre à leur programme l'étude sérieuse de ces questions.

L'Association suisse de Jardins d'enfants désire se mettre en rapports avec les Sociétés de l'Alliance qui patronnent des jardins d'enfants, des classes enfantines ou des crèches. Ces Sociétés sont priées de s'annoncer soit à la présidente, Mlle Milly Maier, Seminarlehrerin, Goethestrasse 15, Saint-Gall, soit à la présidente de l'Alliance.

(Retardé, faute de place.) F. M.

6585 x
Avant d'acheter votre trousseau ou de renouveler votre linge de maison demandez sans engagement notre prix courant pour notre qualité solide, spéciale pour trousseaux
MAX MAIER
Manufacture de trousseaux en linge de maison fabrication suisse et des Vosges
42, RUE DU RHONE . GENÈVE TÉL. 52.730

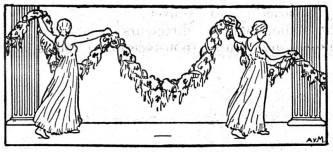

A travers les Sociétés

Le Japon à l'Union des Femmes de Genève.

Mme Henri-Hayem, qui habite notre ville, a vécu au Japon où son mari, mort à la guerre, était chargé des cours de droit français à l'Université Impériale de Tokio. Elle vient de donner sur le vrai Japon, une conférence remarquable par sa finesse, sa pénétration et cet art de dire beaucoup en peu de mots, dans une langue coulante, qui est l'art des véritables journalistes lettrés.

Elle nous introduit dans les maisons légères aux parois de papier translucide, dans les jardins composés avec raffinement, dont chaque aspect constitue un tableau délicat. Dans ce Japon-là, intime, secret, les maîtresses de maison convient leurs invités, non pas à un bridge, mais à une « vue de fleurs » ou à une « vue de lune ». Les hôtes, assis à terre sur de minces coussins, en savourant un thé plein d'arome, suivent des yeux un vol de lucioles sur de penchantes glycines, ou contemplent la lune reflétée d'une manière ravissante en face de leur galerie ouverte, par la rivière minuscule du petit jardin.

L'éthique japonaise est, encore aujourd'hui, formée par le code de chevalerie du « samouraï » qui prescrit le dédain de la richesse, facilité par la simplicité d'une vie sans grands besoins, et surtout le culte de l'honneur. Une mère japonaise ne châtiera pas son enfant qui vient de faire le pied de nez ou quelque sottise analogue, elle lui représentera, avec chagrin, mais fermement, tout le tort qu'il fait à l'honneur familial, et lui enseignera à cette occasion et à d'autres, la manière d'agir des ancêtres, leur culte, et l'étude de la sagesse dans les livres des anciens. Elle apprendra à cet enfant, par la discipline d'une étiquette rigide, la possession de soi qui réprime l'instinct brutal, elle le conduira à aimer la nature, à y trouver, constamment et dans les plus petites choses, une émotion, une élévation vers la beauté.

Mme Hayem a fait connaître bien d'autres sujets intéressants à ses admiratrices. Pour finir, la salle de l'Union s'est trouvée transformée par la magie des projections lumineuses; fraîches rizières, autels de verdure où trône un Boudha méditatif, golfes remplis de jonques, des paysages se profilèrent, entrevus sous la neige rouge et blanche des cerisiers fleuris.

EM. CUCHET-ALBARET.

(Retardé, faute de place.)

Institut des Ministères féminins (Genève).

Un nombreux public, composé de membres du Comité, d'élèves, d'« anciennes » et d'amis, se pressait le 6 mai dans l'accueillant local de l'Union chrétienne de jeunes filles, pour assister à l'Assemblée générale annuelle de l'I. M. F. Le rapport de M. le Prof. Eug. Choisy, président, mentionne 9 candidates en cours d'études et 8 ayant obtenu leur certificat d'études bibliques en novembre dernier, et annonce la création d'un *Bulletin* qui servira de lien entre les anciennes élèves. Mme Kocher (trésorière) lit le rapport financier et donne un aperçu de l'activité d'un certain nombre de « pastourelles » dont les lettres nous transportent en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne et en Afrique. Puis quelques « pastourelles » viennent elles-mêmes présenter un court rapport de leur activité: C'est tout d'abord Mlle Germaine Rivet, qui parle de son stage dans une paroisse à Pau; puis Mlle Madeleine Jéquier (diplômée), qui fut déléguée dans la Sarre par la Société des Amis; enfin Mlle Nelly Roudet, qui raconte de façon claire, pittoresque et vivante, ses expériences de diaconesse de paroisse dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

Cette séance, qui, par la variété de ses exposés, témoigne du développement qu'a pris l'I.M.F. au cours de ses 17 années d'existence, se termine par la remise du diplôme et de l'insigne aux candidates ayant terminé leurs études.

RENÉE BERGUER.

(Retardé, faute de place.)

Yoghourt Balko
pour votre cure de printemps
En vente dans toutes les Laiteries
5379 X

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE